



21^{ème} Championnat Romand du 29 et 30 mai 2010

Organisation

Organisateur:	Neuchâtel Badminton Club
Caractéristiques:	A3-B, C, D, comptant pour le classement Swiss Badminton
Responsable tournoi:	Pascal Jeanrenaud, ch. des Bévières 14, 2525 Le Landeron 079 252 83 45
Juge arbitre:	Nommé par Swiss Badminton
Arbitrage:	Les matches seront disputés sans arbitrage
Licence:	Licence Swiss Badminton 2009-2010 obligatoires
Subsistance:	Une cantine avec restauration sera à disposition

Compétition

Lieu:	Neuchâtel, complexe de la Maladière
Dates:	Samedi 29 mai et dimanche 30 mai 2010
Joueurs autorisés	Sont autorisés à participer tous les joueurs titulaires d'une licence de Swiss Badminton Joueurs licenciés A3/B, C et D appartenant à toutes les régions
Catégories:	Les catégories suivantes seront disputées pour autant qu'au moins 8 joueurs en simple ou 4 paires en double soient inscrits: Simples Messieurs, Simples Dames Doubles Messieurs, Doubles Dames Doubles Mixtes L'organisateur se réserve le droit de regrouper ou de supprimer des catégories en fonction du nombre d'inscriptions
Limitation	Chaque joueur peut s'inscrire dans deux disciplines au maximum
Mode tournoi:	Elimination directe (KO) ou poules suivant le nombre d'inscriptions

Inscription

Délai d'inscription	30 avril 2010
Inscription	Sur le site de Swiss Badminton (www.swiss-badminton.ch) ou par courriel à l'adresse tournois@neuchatelbc.ch (les nom, prénom, n° licence, catégories sont à mentionner).

Tirage au sort Vendredi 14 mai 2010. Le résultat du tirage au sort et les horaires des matches seront disponibles sur internet (www.neuchatelbc.ch) dès le 17 mai 2010.

Retrait: Tous les retraits avant le tirage au sort doivent se faire par écrit. En cas de retrait par téléphone, une confirmation écrite doit être envoyée dans les 3 jours. Le cas échéant, une amende de 50 francs sera due.

En cas de retrait après le tirage au sort ou de non participation, les frais ne seront pas remboursés à moins de l'envoi par recommandé, à l'adresse de l'organisateur, d'un certificat médical devant lui parvenir au plus tard le vendredi 28 mai 2010, 12 heures.

Programme

Le programme des matches sera disponible sur le site du NE BC (www.neuchatelbc.ch) une semaine avant le début du tournoi.

Finances

Taxes
d'inscription : Simple: 22.- par personne
 Double: 12.- par personne
 Finance d'inscription à verser à la Banque Raiffeisen du Vignoble,
 Rue du Centre 8, 2023 Gorgier

En faveur du Neuchâtel Badminton Club,
Case postale 195, 2006 Neuchâtel
IBAN CH78 8024 1000 0105 9490 9
clearing 80241, compte 105949.9

Les numéros de licence sont à mentionner dans l'espace réservé au motif du versement. Au cas où un versement est opéré de manière centralisée par un club pour le compte de plusieurs joueurs, envoyer par courriel (tournois@neuchatelbc.ch) les noms, prénoms et numéros de licence de chaque participant

Important: **Les versements sont à effectuer jusqu'au 21 mai 2010. Une surtaxe de 5 francs par personne sera perçue en cas de paiement le jour du tournoi.**

Assurances Chaque participant est responsable d'avoir sa propre assurance. Les organisateurs déclinent toute responsabilité.

Indications techniques

Volants:: Volants officiels selon liste établie par Swiss Badminton, à charge des participants. Les volants sont offerts par le Neuchâtel Badminton Club pour les finales. Des volants seront en vente sur place (3 francs/volant).

Habillement : Selon le règlement édité par Swiss Badminton

Autres

Hébergement Se renseigner auprès de Frédérique Pezzani (cf ci-dessous).

Renseignements
- sur la compétition Pascal Jeanrenaud, pascal.jeanrenaud@bluewin.ch, 079 252 83 45

- autres Frédérique Pezzani, frederique.pezzani@hispeed.ch, 032 338 23 53